



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE GÉMOZAC
et de la Saintonge Viticole

AR Prefecture

017-241700632-20260528-26_062-DE
Reçu le 11/06/2026

N° 26/062

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-huit mai à dix-huit heures trente,
Les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués par le Président, M. Loïc GIRARD, se sont réunis en séance publique à la salle des fêtes de Gémozac.

Présents : Philippe KLÉBER, Nadine BONDON (Berneuil), Dominique FRADIN (Cravans), Loïc GIRARD, Monique BELIS, Thierry AUDEBERT, Sylvie RABET-LARGE (Gémozac), Régis MASSIAS (Jazennes), Jean-Michel CHATELIER, Véronique LAPRÉE, Bruno VOLLETTE (Meursac), Thierry GEORGEON, Annick JACAUD (Montpellier de Médillan), Philippe SOULISSE, Sylvie VIGNAUD (Rioux), Christelle HURTADO, Patrice SOITEL (Saint-André de Lidon), Alain GUÉRIN (Saint-Simon de Pellouaille), Cyril ARRIVÉ (Tanzac), Elise BRÉMONT (Tesson), Brigitte CHOLLET (Thaims), Anaïs BERTET (Thézac), Francis LUDWIG (Villars-en-Pons) et Jean GEAY (Virollet).

Absents excusés : Sandra COUDRET (Cravans – pouvoir donné à M. Dominique FRADIN), Xavier COLLIGNON (Gémozac), Pascal LAVERGNE (Rétaud – pouvoir donné à M. Loïc GIRARD), Marie-Line CHAUVET (Rétaud – pouvoir donné à M. Jean-Michel CHATELIER), Mickaël PÉRÉ (Saint-Simon de Pellouaille), Laurent MORICHON (Tesson – pouvoir donné à Elise BRÉMONT), Bruno TAPON (Thaims).

| | |
|------------------------------|-----------------------------|
| Date de Convocation : | Nombre de Délégués : |
| Le 22/05/2026 | En exercice : 30 |
| | Présents : 24 |
| | Votants : 28 |

Mme Monique BELIS est nommée secrétaire de séance.

Objet : Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)

Vu le code de la commande publique ;
Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu la délibération n° 26/022 du Conseil communautaire du 21 avril 2026 désignant les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO),

Entendu l'exposé du Président sur la nécessité de désigner 5 membres titulaires et 5 membres suppléants,
Sur proposition du Président, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres,

Après appel à candidatures, les représentants de la Commission d'Appel d'Offres ont été élus à l'unanimité comme suit :

| Titulaires | | Suppléants | |
|-------------|-----------|------------|----------|
| Jean-Michel | CHATELIER | Christelle | HURTADO |
| Francis | LUDWIG | Thierry | AUDEBERT |
| Philippe | SOULISSE | Jean | GEAY |
| Philippe | KLEBER | Dominique | FRADIN |
| Pascal | LAVERGNE | Cyril | ARRIVÉ |

Fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme
Le Président,

Loïc GIRARD



Le secrétaire de séance

Monique BELIS



PUBLIÉE LE : 11/06/2026

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou sa publication :
- d'un recours gracieux auprès de la CDC de Gémozac – 32 avenue de la Victoire, 17260 GÉMOZAC
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Poitiers – 15 rue de Blossac – CS 80541, 86020 POITIERS
Cedex ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site <https://www.telerecours.fr/>